

HABAY

Faire cohabiter milans et éoliennes

Marc Vandermeir

Mis en ligne le 09/06/2012

La coopérative Lucéole est à l'origine d'un travail pilote.

Fin 2010, l'idée portée au départ par une poignée de citoyens de Habay devenait réalité, portée par 55 personnes : une coopérative appelée "Lucéole". L'objectif - ambitieux - était de s'imposer comme un réel partenaire dans le projet de futur parc éolien le long de l'autoroute. Parce que, tout simplement, l'air et le vent appartiennent à tout le monde, et pas seulement aux grands producteurs industriels d'électricité. D'autant que, puisque nuisances il y aura, même si elles sont limitées au maximum, autant prévoir une sorte de contrepartie en permettant aux citoyens d'être acteurs de cette production locale d'électricité, via une coopérative détentrice d'un ou plusieurs mâts. Mais les porteurs de l'idée ont voulu aller beaucoup plus loin, avec une vision sociale très développée et une éthique forte. Cette démarche citoyenne et sociale est ainsi inscrite dans les statuts. Et a été récemment récompensée par un premier prix au concours provincial "Economie sociale et initiatives solidaires", précisément dans la catégorie "Initiatives solidaires".

Et a séduit puisqu'aujourd'hui, Lucéole rassemble quelque 200 coopérateurs, surtout locaux, mais aussi de toute la Belgique et du Gtand-Duché. Et deux communes, celles de Tintigny et Habay, se sont engagées aux côtés de Lucéole. *"Parce que nous avons été bluffés à la fois par l'apport citoyen, par l'expertise et par la volonté de dialogue"* de la coopérative, a récemment expliqué Serge Bodeux, le bourgmestre de Habay, lors d'une conférence de presse. Celui de Tintigny, Benoît Piedboeuf, ajoutant : *"On trouve dans cette coopérative un management de qualité et de fortes compétences en interne. Ce n'est pas tous les jours le cas dans un mouvement citoyen. Nous sommes intéressés par le partage des ressources car nous en avons marre de nous faire arnaquer par de grands opérateurs, dans bien des domaines, d'ailleurs"*.

Une campagne de souscription va être lancée, avec pour objectif de rassembler quelque 1 000 coopérateurs, pour un capital d'un million d'euros.

Mais, surtout, Lucéole est à l'origine d'un travail - dont les résultats viennent d'être publiés - considéré comme une expérience-pilote au sein de Rescoop, la fédération des coopératives citoyennes éoliennes. *"Lucéole se refuse à une approche purement sectorielle mais veut au contraire prendre en compte toutes les préoccupations environnementales et sociales de développement durable sur son territoire"*, explique Michel Dolmans, président de Lucéole. Ceci par un dialogue avec tous les acteurs locaux. Dont les naturalistes et ornithologues. Pour certains très inquiets puisque la caractéristique de Habay est d'avoir une forte présence des milans royaux et noirs, du fait de la présence du Centre d'enfouissement technique (CET), avec sa zone de traitement des déchets verts. L'étude d'incidence a d'ailleurs mis cette présence en avant et obligé à en réduire la voilure du parc à huit éoliennes maximum, tout en les déplaçant. Décidée à réduire au mieux les risques sur l'avifaune, Lucéole a réuni acteurs locaux et experts nationaux (dont Aves-Natagora) et internationaux lors d'un séminaire dédié à la coexistence avec le milan. Encore une fois avec une stricte objectivité et une éthique très forte tant par rapport aux participants au colloque, que sur la méthode de travail ou encore sur le document final tout juste publié. Ce qui a amené à des actions à court, moyen et long termes. Avec notamment la mise en place d'un suivi des

populations de milans. Ce qui est essentiel lorsqu'on précise que le milan est une espèce menacée mais qu'il n'y a pour l'instant, à Habay, aucun état de référence de la population actuelle.

Renseignements : Internet : www.luceole.be Mail : info@luceole.be

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

